

DACP

REF : DACP2015060

Signataire : MC/ED/MM

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Mission de diagnostic et d'étude prospective à l'échelle du territoire communal relative aux équipements publics de la Ville. Approbation du projet de marché.

EXPOSE :

Aubervilliers compte un peu plus de 77 000 habitants (Recensement INSEE 2012) et fait partie de la communauté d'agglomération Plaine Commune, dont le territoire connaît depuis une dizaine d'année de fortes mutations.

Ville relativement dense, Aubervilliers doit aujourd'hui faire face à un renouvellement et un développement urbain, corrélativement marqués par une importante croissance démographique. En 2012, la Ville d'Aubervilliers comptait 31 014 logements (source INSEE). Entre 2015 et 2020 est prévue la construction de 5203 logements familiaux et 1375 chambres étudiantes, soit 17% du parc de 2012.

Selon l'estimation du cabinet Compas réalisée en 2013, basée sur une programmation de 6780 nouveaux logements entre 2010 et 2024, la Ville atteindra entre 95 000 et 100 000 habitants à l'horizon 2025.

Aujourd'hui, la commune d'Aubervilliers, ville attractive bénéficie d'équipements, commerces et services répondant dans des conditions insuffisamment satisfaisantes aux besoins de la population.

Ce contexte de grands projets entraîne de nombreuses interventions sur le territoire de la commune générant un accroissement des besoins, notamment en matière d'équipements publics.

D'ores et déjà, quelques réserves foncières ont été localisées dans des opérations d'aménagement pour l'accueil d'équipements mais dont la nature reste à déterminer (Fort d'Aubervilliers,...).

Faisant face à un fort développement urbain, la Commune souhaite développer une réflexion globale et partagée sur l'offre actuelle d'équipements publics sur son territoire, ainsi que sur la programmation et le développement d'équipements en lien avec sa croissance démographique et au regard de ses compétences en matière d'équipements publics.

Il s'agit aujourd'hui de procéder :

- A la détermination des besoins quantitatifs et qualitatifs corrélativement au développement du territoire et de sa population, à 5 ans, 10 ans et 20 ans, selon les secteurs géographiques sur l'ensemble du territoire communal (volet diagnostic) ;
- De chiffrer le coût de mise en œuvre du programme complet des besoins en équipements et services à la population en termes d'investissement et de fonctionnement selon la capacité de financement de la collectivité sur l'ensemble du territoire communal hors périmètres des NPNRU (Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine), puis dans un second temps, plus spécifiquement, ceux des périmètres des NPNRU (volet prospectif) ;
- Enfin de réaliser une concertation autour d'un diagnostic partagé et d'une programmation participative sur l'ensemble du territoire communal à l'exception des périmètres des NPNRU. Les deux NPNRU (Villette – Quatre Chemins et Emile Dubois – Maladrerie) prévoient déjà un dispositif spécifique de participation des habitants (volet concertation).

Pour ce faire, il y a lieu de confier ces missions à un opérateur économique désigné au terme d'une procédure de mise en concurrence, aboutissant à conclusion d'un marché public fractionné comportant les tranches suivantes :

- Tranche ferme : Diagnostic pour toute la commune et étude prospective sur l'ensemble du territoire communal hors des périmètres des NPNRU ;
- Tranche conditionnelle 1 : Etude prospective sur les périmètres des NPNRU ;
- Tranche conditionnelle 2 : Concertation et programmation participative autour du diagnostic partagé sur l'ensemble du territoire communal hors des périmètres des NPNRU.

Le marché passé sur procédure adaptée en application des articles 26 à 28 et 72 du Code des marchés publics ainsi que de l'article 4 du guide des procédures adaptées, approuvé par le conseil municipal du 30 avril 2009, sera conclu pour une période allant de sa notification jusqu'à validation des derniers livrables, soit au plus tard le 31 décembre 2017.

Le montant global de la mission est estimé à 175 000 HT.

Il est demandé au Conseil Municipal, de bien vouloir approuver le projet de marché ayant pour objet une mission de diagnostic et d'étude prospective à l'échelle du territoire communal relative aux équipements publics de la Ville.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 NOVEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 19 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 11 novembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mmes GRARE Laurence, MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Sozig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc
Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, **MM. KADDOURI Nouredine**, Mme REDOUANE Wassila, M SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, MM. RACHEDI Hakim, BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia, M. ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme FAGARD Alice,	Représentée par : M. CECCOTTI-RICCI Roland
M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par : M. KADDOURI Nouredine
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par : M. CHIBAH Salah
M. SANON Guillaume	Représenté par : M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KAMALA Kilani
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par : M. LOGRE Benoit

Mme PEJOUX Claudine et M. ZAIRI Rachid arrivés à partir de la question n°288
Mme YONNET Evelyne représentée à partir de la question n°291 par M. SALVATOR Jacques
Mme VIGEANT Claire représentée à partir de la question n°292 par M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia partie à partir de la question n°309

Absents : Mme TLILI Leïla, M. **TLILI Mohamed Fathi**, Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. HAFIDI Abderrahim, Mme ALVES Presilya,

Secrétaire de séance : Mme NEDELEC Sozig

Séance du Conseil Municipal du 19/11/2015

N° 298

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2015060

Signataire : MC/ED/MM

OBJET : Mission de diagnostic et d'étude prospective à l'échelle du territoire communal relative aux équipements publics de la Ville. Approbation du projet de marché.
LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 26 à 28 et 72 ainsi que l'article 4 du guide des procédures adaptées, approuvé par le conseil municipal lors de sa séance du 30 avril 2009,

Vu le budget communal,

Considérant le souhait de la Ville d'Aubervilliers de développer une réflexion globale et partagée sur l'offre actuelle d'équipements publics sur son territoire, ainsi que sur la programmation et le développement d'équipements en lien avec sa croissance démographique et au regard de ses compétences en matière d'équipements publics,

Considérant que pour ce faire il est nécessaire de lancer un marché fractionné comportant une tranche ferme et deux tranches conditionnelles, portant sur la détermination des besoins quantitatifs et qualitatifs corrélativement au développement du territoire et de sa population et de chiffrer le coût de mise en œuvre du programme complet des besoins en équipements et services à la population en termes d'investissement et de fonctionnement selon un scénario tenant compte de la capacité de financement de la collectivité sur l'ensemble du territoire communal et selon un deuxième scénario plus ambitieux.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché ayant pour objet une mission de diagnostic et d'étude prospective à l'échelle du territoire communal relative aux équipements publics de la Ville, comportant les tranches suivantes :

- Tranche ferme : Diagnostic pour toute la commune et étude prospective sur l'ensemble du territoire communal hors des périmètres des NPNRU ;
- Tanche conditionnelle 1 : Etude prospective sur les périmètres des NPNRU ;
- Tanche conditionnelle 2 : Concertation et programmation participative autour du diagnostic partagé sur l'ensemble du territoire communal hors des périmètres des NPNRU.

Reçu en préfecture le : 20/11/2015

Publié le : 20/11/2015

Certifié exécutoire le : 20/11/2015

L'adjoint délégué
Maria MERCADER Y PUIG



L'adjoint délégué
Maria MERCADER Y PUIG

